Expéditeur: CDO Morbihan <morbihan@oncd.org>
Date: 18 mars 2020 à 15:49:47 UTC+1
Objet: Précisions garde

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Je tiens à préciser certaines choses :

- Comme il vous est expliqué dans le communiqué du national, chaque cabinet doit assurer une permanence téléphonique pour rassurer les patients et les orienter vers le conseil de l'ordre si l'urgence est vraiment indiquée. L'ordre s'occupera de répartir les patients vers les cabinets de garde. Bien entendu cela ne commencera qu'avec notre feu vert.

- Si certains cabinets sont suffisamment équipés et veulent assurer leurs propres urgences, libres à eux.

- Pour tous les autres, le service de garde des 4 cabinets par jour assurera les vraies urgences en attendant que du matériel soit disponible pour tout le monde. Le système de garde n'a pas vocation à durer très longtemps, nous sommes en gestion de pénurie. Dès que le matériel sera distribué en quantité suffisante, tous les cabinets recevront leur dotation et pourront gérer leurs urgences. La reprise complète ne pourra intervenir avant la fin de la pandémie.

- Si vous avez des questions merci de les envoyer par mail. On réservera le téléphone à la régulation des urgences quand le système démarrera.

- Une page Facebook a été créée pour relayer ces informations : Ordre Dentiste Morbihan. N'hésitez pas à vous abonner et à diffuser à tous les confrères et consoeurs.

Bon courage à tous et toutes
Confraternellement

Dr Hubert ALIX
Président du CDO56